



# La Lettre de St Martin



**N°1 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES**

**JANVIER 2010**

## EDITORIAL

Les élus de Saint Martin du Manoir ont souhaité communiquer plus souvent avec les habitants. L'idée de publier "**La Lettre de St Martin**" a donc germé et prend forme aujourd'hui avec son premier numéro. Les prochaines parutions ne seront pas parfaitement régulières, mais dépendront des événements à relater et de l'avancement des dossiers communaux qui pourront y être traités, afin de vous tenir informés des projets et réalisations en cours dans votre commune.

Cette nouvelle lettre d'information ne remplace en aucun cas le Bulletin Municipal annuel que vous connaissez bien et qui sera distribué comme chaque année courant février 2010.

L'actualité de ces dernières semaines a été très marquée par les intempéries – *neige et verglas* – quelque peu inhabituelles par la durée et l'ampleur. J'ai donc choisi avec mes collègues élus, pour ce premier numéro, de vous faire part de la façon dont cet épisode s'est déroulé.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne lecture.

*Maria-Dolores  
Gautier-Hurtado,  
Maire*

## C'EST L'HIVER !

Depuis la mi-décembre, la neige et le verglas ne nous ont pas épargné et notre quotidien s'en est trouvé quelque peu bouleversé.

A partir du 17 décembre, les transports scolaires organisés par la CODAH ont été annulés, par mesure de sécurité pour les enfants.

Dès les premières chutes de neige, les agents du service technique de Saint Martin du Manoir ont été mobilisés. Ils ont commencé à saler les rues du village à partir de 6 h du matin le 17 décembre, 7 h du matin le 18. Ces deux premiers jours de neige, la circulation a donc été possible grâce au traitement des voies par les services municipaux dans le centre du village, dans le lotissement des Hauts de Saint Martin, dans les hameaux d'Enitot et d'Enéaumare, aux Terrasses, Côte de Gournay et enfin sur la **route de Montivilliers (CD 111)**, bien que cette dernière relève de la compétence du Département. Le salage de cet axe de circulation important a été jugé malgré tout prioritaire par la municipalité, et les moyens ont été mis en œuvre en conséquence.

L'entretien de ces routes a continué samedi 19 décembre toute la journée par le

responsable du service technique et l'adjoint chargé de la voirie, qui n'a pas hésité à participer aux travaux de salage.

Le stock de sel de déneigement (**7 tonnes**) plus les **6 tonnes** commandées dans la semaine, ont été totalement consommés ainsi que **3 tonnes supplémentaires** obtenues dans une commune voisine solidaire. Le 21 décembre, il restait à peine plus de 500 kg de sel.

Pour la rentrée scolaire, le 4 janvier, des passages ont été dégagés à l'intérieur du groupe scolaire et dans la cour de l'école afin de faciliter la circulation des enfants et des enseignants.

Ensuite, compte tenu de l'amenuisement du stock de sel et de la rupture chez les fournisseurs, la priorité a été donnée au salage de la Côte de Gournay et du centre bourg, ainsi que les entrées des lotissements (Ruelle, Roselière, Hauts de Saint Martin, Résidence Saint Martin, Résidence du Manoir).

Le samedi 9 janvier, matin, de nouveau le responsable du service technique et des élus ont dégagé la neige à l'aide du tracteur dans le village, ainsi qu'au niveau de

certaines bouches à clefs pour aider le service des eaux de la CODAH qui devait faire face à une rupture de canalisation d'eau potable à Enitot. Ils ont également aidé quelques particuliers embourbés dans la neige avec leurs véhicules sur certaines voies.

Durant le week-end des 9 et 10 janvier, le vent et la neige ont formé des congères sur la route de Montivilliers (CD 111), rendant la circulation impossible en double sens. Un face à face entre deux véhicules a d'ailleurs eu lieu au niveau de l'Ormel. La route a donc dû être barrée, pour éviter tout autre accident. Les services municipaux et les élus ont pris à leur charge la signalisation et la décision de fermer la route, bien qu'elle soit départementale. Madame le Maire et les élus ont à nouveau été très présents et actifs, chacun à sa manière et en fonction de ses compétences. Des agriculteurs volontaires et une entreprise ont également participé aux travaux de déneigement, apportant leurs moyens humains et techniques.

La Direction des Routes est intervenue sur cette voie de circulation le 12 janvier afin de la dégager avec le matériel et les engins adéquats. En effet, la neige étant devenue dure et compacte, la tâche n'a pas été simple.

Mardi soir 13 janvier, 20 heures, de nouvelles chutes de neige ont recouvert notre campagne et le vent a de nouveau rendu la circulation très difficile, voire impossible. Madame le Maire, des élus, le responsable des services techniques ont de nouveau été à pied d'œuvre pour tenter de dégager les routes et

informer les automobilistes souhaitant s'engager vers les hameaux d'Enitot et d'Eneumare, où les conditions climatiques étaient particulièrement désastreuses. Certains sont restés jusqu'à 2 h du matin. Malgré tous ces efforts, l'accès à ces deux hameaux était bloqué le 13 janvier. Tout au long de la journée, le service technique a continué à œuvrer pour dégager la neige accumulée, avec l'aide et les moyens techniques d'une commune voisine et d'une entreprise.

Mercredi soir, la fin de cet épisode neigeux et le redoux ont soulagé tout le monde !

Un grand merci à :

**Jean-Marc LEMAISTRE, Alexandre COTTARD, Jonathan LEMAISTRE, Guillaume ROBBE pour le service technique,**

**Patrick CAUMONT, Christian NOCQUE, Didier GUEVILLE, Jean-Robert DELAHAYE, Françoise BROUILLARD, pour les élus.**

## DU NOUVEAU DANS LES HAMEAUX !

Enitot, Eneumare, l'Ormel, Les Cures, la Cayenne, le Pas Caudet, la Côte de Gournay, le Mesnil...

C'est afin de résoudre ce problème qu'une numérotation a été mise en place dans tous ces hameaux.

Vous connaissez ces noms, correspondant aux hameaux de Saint Martin ? Sauriez-vous y aller ? Et une fois sur place, sauriez-vous trouver la maison que vous cherchez ?

Une plaque sera remise aux habitants et les administrations concernées recevront l'information.



À coup sûr, ce ne serait pas facile, et les services de la Poste, les livreurs, les Pompiers, d'autres services éprouvent les mêmes difficultés.

## BIENTÔT UN DÉFIBRILLATEUR ...

En France trop de personnes décèdent encore suite à un problème cardiaque sur la voie publique.

entièrement automatique.

Ainsi, bientôt, un appareil de ce type sera installé à proximité de la salle polyvalente et du gymnase.

C'est pourquoi, il y a quelques mois, le Département a pris l'initiative d'aider les communes de moins de 3.500 habitants désirant s'équiper d'un défibrillateur

Pas d'inquiétude, ces appareils sont automatiques et peuvent être utilisés par toute personne, même non médecin !

**Réalisation :** Mairie de Saint Martin du Manoir - María-Dolores GAUTIER-HURTADO, Marie-Françoise DAVOULT, Pierre-Marie BOTALLA-PIRETTA, Valérie GRUEL.